

# Suivez le (bon) guide...

## ANALYSE



Luc Neuberg (ALRIM)

Nous suivons tous, et ce dans beaucoup de domaines, des modèles, des références qui nous permettent de nous situer: une étoile le soir pour nous repérer, un phare en mer pour nous orienter, un guide pour nous éclairer... Quand il s'agit de nos investissements, il est également important de nous repérer, afin de savoir si nous faisons bonne route ou s'il faut revoir nos positions.

Dans le domaine de la gestion d'actifs, les modèles de référence s'appellent des «benchmarks». Un mot signifiant littéralement: «banc d'essai». On l'utilise pour la gestion de portefeuille (en gestion passive et en gestion active), mais également pour comparer les performances et pour gérer les risques. Le terme de benchmark est apparu dans les années 1930 dans le domaine de la gestion d'entreprise. On parle également de benchmarking. Il a été conceptualisé dans les années 1980 par Robert Camp, travaillant pour la firme Xerox. Il analysait et comparait les techniques de gestion et

les modes d'organisation des autres entreprises. Il s'en inspirait pour les adapter ensuite à sa propre entité afin d'améliorer les performances de celle-ci. C'est ce qui l'a amené à déclarer: «Qui veut s'améliorer doit se mesurer, qui veut être le meilleur doit se comparer.» Le terme benchmark désigne ainsi toute analyse comparative. En finance comme en gestion d'entreprise, l'utilisation de benchmarks permet d'améliorer sa gestion de portefeuille. Si nous revenons à nos investissements, en finance, les benchmarks sont des indices de référence, voire des

combinaisons d'indices. Un indice est un panier de titres, suffisamment diversifié pour pouvoir représenter un marché ou un segment de marché. Un bon benchmark devrait refléter de manière appropriée le style et la stratégie de placement du portefeuille, les attentes de rendement de l'investisseur ainsi que son profil de risque. Comparer un portefeuille à un benchmark inapproprié pourrait donner des informations trompeuses. Le portefeuille pourrait sembler excellent par rapport à ce benchmark, mais être erroné par rapport à ses objectifs d'investissement.

Afin d'éviter des possibles manipulations d'indices de référence, un règlement européen (2016/1011 du 8 juin 2016, dit BRM) a été adopté pour instaurer un cadre commun au niveau européen.

Ce règlement vise trois types d'acteurs: les administrateurs d'indice de référence, les fournisseurs de données sous-jacentes pour l'établissement d'indice de référence, et les entités surveillées (établissement de crédit, assurance...) qui utilisent ces indices dans le cadre d'un contrat de crédit ou d'un instrument financier, ou bien les fonds d'investissement.

Un guide est toujours nécessaire, pourvu que ce soit un vrai. Et il va sans dire qu'un guide a un prix. Les benchmarks aussi. Ce prix pourra impacter les performances. Lesquelles pourront aussi s'en voir améliorées. Pour ne pas se perdre, pour savoir où l'on est et quel chemin emprunter, un bon guide est important. En gestion, c'est un benchmark. Autant choisir le bon...